

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 51

Artikel: Vieilles filles
Autor: Quitard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La rue de la Louve. — Couvaloup.

On nous adresse, de Fribourg, la question suivante : « Pourriez-vous me dire pourquoi, à Lausanne, il y a une rue appelée *rue de la Louve* ? Est-ce que Lausanne aurait aussi, à l'instar de Rome, quelque légende de Romulus et Remus, ou de louve, dans les annales de sa fondation. »

Un de nos abonnés a bien voulu nous donner à ce sujet les renseignements suivants :

Il y a, à 15 minutes au nord de la ville de Lausanne, la plaine du Loup, sur laquelle Charles-le-Téméraire établit son camp en 1476. Ces parages étaient hantés par les loups dans les siècles passés, ces carnassiers étant alors très nombreux dans tout le pays. Le ruisseau qui borne cette plaine à l'est a reçu d'elle le nom de Louve, et il vient, dans Lausanne, joindre ses eaux à celles du Flon, à la croisée de la rue de Pépinet avec la rue Centrale, où il y avait, il y a quelques vingt ans, un pont en amont duquel se faisait la jonction des deux ruisseaux, actuellement couverts. La partie du ruisseau de la Louve qui était encore à découvert, dès le fond de la rue de la Palud en Pépinet ayant été voutée et convertie en rue, a reçu le nom de rue de la Louve. Il y a loin de là à une légende, comme vous le voyez, puisque c'est de l'histoire contemporaine.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des loups à Lausanne, disons un mot du vallon de Couvaloup, soit vallon sur le ruisseau du Flon, à l'orient de la Cité, à Lausanne jusqu'aux tanneries de MM. Mercier. On croyait, à tort, nous a dit M. le professeur Wiener, dans une séance de la Société d'histoire, que le nom de *Couvaloup* dérivait du latin : *Cave lupo*, soit : gare au loup, mets-toi en garde contre le loup, mais il n'en est rien, dit M. Wiener, qui a cité un ancien document du XV^e siècle, à Bex, à l'occasion d'un procès où le nom local de Couvaloup était mentionné sous les trois variantes suivantes : *Convallon*, *Couvallon*, *Couvalou*, soit Chenalettaz, pour dire un vallon, du latin *Convallis* : plaine environnée de collines, vallée. Dans le cas particulier de Bex, il n'y a pas de doute que *Couvalou* ne vienne de *Convallis*.

Cependant nous estimons qu'à Lausanne le nom de Couvaloup pourrait provenir d'une autre source, du latin : *circum-vallum*, c'est-à-dire localité, vallon ou rue qui borde les murs, les remparts ou les fossés d'une ville, soit en dehors, soit en dedans, car il y a aussi dans Lausanne une rue de Couvalou, tendant dès la porte de Couvalou à l'ancien hôpital. En cela nous avons un exemple palpable dans la rue de Couvalou, à Morges, qui est une rue intérieure, en plaine, parallèle au mur d'enceinte de la ville.

Si de *circum-vallum* nous retranchons *cir*, et changeons l'*m* en *n*, nous aurons *cun-vallum*, d'où *couvalou*.

A ce sujet nous rappellerons qu'il y a 50 ans, on lisait sur la porte de ville à Payerne, du côté de Corcelles, soit à l'orient, l'inscription suivante :

Deus urbis nostræ vallum, en sous-entendant le verbe *est*. *Dieu est le rempart de notre ville*. Les lettres capitales dans l'inscription en donnaient la date.
J. F.-P.

Vieilles filles. — C'était autrefois l'usage, en plusieurs provinces, le jour où une jeune fille se mariait, de confier à une de ses amies, qui désirait faire bientôt comme elle, le soin d'arranger la coiffure nuptiale, dans l'idée superstitieuse que, cet emploi portant toujours bonheur, celle qui le remplissait ne pouvait manquer d'avoir, à son tour, un époux avant la fin de l'année. Et l'on trouve encore au village plus d'une jouvencelle qui, sous l'influence de cette superstition, prend secrètement ses mesures afin de fixer la première une épingle à la coiffure d'une fiancée. Or, comme un tel usage n'a jamais pu être observé à l'égard d'aucune des saintes connues sous le nom de Catherine, puisque, d'après la légende, toutes sont mortes vierges, on a pris de là occasion de dire qu'une vieille fille *reste pour coiffer Sainte-Catherine*; ce qui signifie qu'elle n'a chance d'entrer en ménage qu'autant qu'elle aura fait la toilette de noces de cette sainte, condition impossible à remplir.

Voici une autre explication de ce proverbe, fondée sur l'ancienne coutume d'habiller et de coiffer les statues des saintes, dans les églises catholiques. Comme on ne choisissait que des vierges pour coiffer Sainte-Catherine, la patronne des vierges, il fut tout naturel de considérer ce ministère comme perpétuellement assigné à celles qui vieillissaient sans espoir de mariage, après avoir vu toutes les autres se marier.

Les Anglais disent dans le même sens : *To carry a weeping willow branch*. « Porter la branche du saule pleureur, » parce que le saule, emblème de la mélancolie, est particulièrement regardé en Angleterre, comme l'arbre de l'amour malheureux, opinion confirmée par la vieille romance du *Saule*, dans laquelle gémit une amante abandonnée.

(QUITARD, dict. des proverbes.)

Coumeint quiet n'est pas adé tant bon dè derè tot foo cein qu'on sè peinsè.

On màidzo que sè tegnâi on héga po allâ trovâ sè pratiquès, allâvè on dzo vesità on malâdo dein on veladzo dào défrou. Ein passeint decoutè on adze, ye ve dâi ballès bêlossès que lâi bailliront einviâ. L'arretâ sa cavala po ein couilli cauquenès; mâ pas moian dè poâi lè z'avâi, l'étiènt trâo hiautès. Adon ye montè avoué lè pî su la salla po aveintâ la brantse, ein tsouyeint dè pas dégringolâ, kâ se l'avâi perdu lo balan, l'arâi bin pu pequâ onna teta dein lo terreau, et tot ein couileint eiliâo bêlossès sè peinsâ : Tot parâi se cauquon fasâi hîu ! et que la bêta avançâi, saré on galé luron, et porré bin fère lo pollièin. Ma fâi coumeint lo màidzo avâi prâo la coutema dè peinsâ tot foo cein que lâi passâvè dein la boula, parâit que dese hîu ! on bocon trâo foo, kâ l'héga crut